



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
RÉUNION RÉGULIÈRE - PROCÈS-VERBAL**

le 6 mars 2017
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Mario Zanth, conseiller du Quartier 2
Carl Grimard, conseiller du Quartier 3
André J. Lalonde, conseiller du Quartier 5
Krysta Simard, conseillère du Quartier 6
Michel Levert, conseiller du Quartier 7
Helen Collier, Directrice générale
Monique Ouellet, Clerk

ABSENT: Jean-Marc Lalonde, conseiller du Quartier 1
Diane Choinière, conseillère du Quartier 8

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 18h47.

2. Prière

Le conseiller Carl Grimard récite la prière.

3. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-47

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout de deux dossiers de ressources humaines pour discussion à huis clos.

ADOPTÉE, tel que modifié

4. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

5. Réunion à huis clos

Les membres du conseil se retirent dans la salle de conférence adjacente à la salle du conseil à 18h48 et retournent dans la salle du conseil à 19h19.

RÉSOLUTION 2017-48

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion régulière du conseil municipal soit ajournée afin de tenir une session à huis clos pour discuter des sujets suivants, tel que stipulé à la section 239 de la *Loi sur les municipalités 2001*, tel que modifiée :

5.1 Procès-verbal de la réunion à huis clos du 22 février, 2017

5.2 Trois (3) dossiers de ressources humaines

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 2017-49

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par André J. Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion à huis clos soit ajournée afin de retourner à la réunion régulière.

ADOPTÉE

6. Rapport de la réunion à huis clos

Le maire Desjardins informe les membres du public que le conseil a discuté de dossiers à huis clos et que des directives ont été données au personnel.

7. Annonces

Aucune

8. Période de Questions/Commentaires

Aucune

9. Items des membres du Conseil

9.1 Résolution présentée par le maire Desjardins au sujet du congé de la conseillère Choinière

RÉSOLUTION 2017-50

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise une prolongation du congé de la conseillère Diane Choinière, soit jusqu'au 31 août, 2017.

ADOPTÉE

9.2 Résolution présentée par le maire Desjardins au sujet de la provision de services d'aqueduc à la municipalité de La Nation

RÉSOLUTION 2017-51

Proposée par Guy Desjardins

Appuyée par Carl Grimard

ATTENDU QUE la Municipalité de la Nation a exprimé un intérêt pour étudier la faisabilité d'acheter de l'eau potable de la Cité de Clarence-Rockland; et

ATTENDU QUE la Cité est disposée à entreprendre les études nécessaires afin de déterminer si la Cité a un surplus d'eau qui pourrait être vendu à la Municipalité de la Nation; et

ATTENDU QUE la demande de la Municipalité de la Nation a été soumise à un temps opportun puisque la Cité de Clarence-Rockland est près d'atteindre la limite de sa capacité de production à l'usine de traitement des eaux usées pour répondre aux besoins déjà commit et des développements futurs; et

ATTENDU QU'il sera nécessaire d'entreprendre une étude pour déterminer les coûts et l'échéancier des travaux nécessaires à l'usine de traitement et au système de distribution, y compris les besoins de la Municipalité de la Nation; et

ATTENDU QU'il serait approprié de conclure une entente pour le partage des coûts avec la Municipalité de la Nation pour l'étude des travaux requis à l'usine de traitement des eaux usées et au système de distribution;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le personnel soit mandaté à entamer les négociations avec la municipalité de la Nation pour élaborer les termes de références de l'étude et la répartition des coûts de l'étude entre les deux parties; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le personnel soit mandaté à préparer un rapport pour la considération du Conseil lorsque les négociations sont finalisées.

ADOPTÉE

10. Items par consentement

RÉSOLUTION 2017-52

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Krysta Simard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les items suivants, tels identifiés sous la rubrique «items par consentement» à l'ordre du jour de la réunion régulière du 6 mars, 2017 soient adoptés :

10.1 Adoption des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Réunion régulière du Conseil du 22 février, 2017
- b. Réunion du Comité plénier du 22 février, 2017

10.2 Réception des procès-verbaux des réunions suivantes:

- a. Comité de dérogation du 18 octobre, 2016
- b. Comité de dérogation du 15 novembre, 2016
- c. Comité de dérogation du 25 janvier, 2017
- d. Comité consultatif du patrimoine du 15 novembre, 2016

10.3 Les recommandations suivantes du comité plénier du 22 février, 2017

- a. Achat d'un véhicule d'urgence pour le Chef Pompier
- b. Achat de boyaux d'arrosage pour les feux afin de rencontrer les besoins d'opération
- c. Renouvellement de la police d'assurance
- d. Construction de l'extension du service latéral - 1887, rue Laurier
- e. Réductions de taxes conformément à l'article 357 & 358 de la Loi sur les municipalités
- f. Projet de reconfiguration du site d'enfouissement

10.4 Résolution pour permettre au Comité du circuit patrimonial d'utiliser le logo de la Cité sur leurs publications

10.5 Résolution pour nommer des signataires autorisés pour les chèques et autres documents financiers

ADOPTÉE

Texte des items adoptés par consentement par la résolution 2017-52

10.3a. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'achat d'un nouveau véhicule de style VUS, qui sera équipé de façon à être utilisé comme véhicule d'urgence par le Chef Pompier pour un montant total ne dépassant pas 25 000 \$ provenant de la réserve de stabilisation de taxes.

10.3b. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'achat d'une quantité suffisante de boyaux d'arrosage pour les feux avec les supports appropriés afin de répondre aux besoins des opérations, pour un montant maximal de 40 000 \$, et que les fonds proviennent de la réserve de stabilisation de taxes.

10.3c. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte la proposition de renouvellement de 'Frank Cowan Company' au montant de 276 094 \$ pour la police d'assurance annuelle commençant le 31 décembre 2016; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil délègue au directeur des Finances, le pouvoir de négocier au nom de la Cité, le renouvellement de 2018, à condition que l'augmentation de la prime ne dépasse pas 5%.

10.3d. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve la construction de l'extension du service latéral par la Cité au 1887 rue Laurier et que les travaux soient financés à parts égales à partir du fonds de réserves des égouts sanitaire et aqueduc; et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'exécution d'une entente de récupération des coûts avec l'Entreprises Rann Inc. et Roger Beaulne pour les travaux associés à l'installation du service sanitaire ainsi que le service d'eau latéral pour l'aménagement du 1887, rue Laurier; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QUE l'entente en question adresse également le paiement des frais de redevances d'exploitation et autres permis.

10.3e. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve les réductions de taxes, conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les municipalités d'un montant de 11 846,68 \$, tel qu'indiqué à l'annexe 'A' du rapport no. FIN2017-04.

10.3f. QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil endosse la modification du design du chemin tel que recommandé au Rapport No. INF2017-017; et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le Conseil approuve des fonds additionnels au montant de 148 000 \$, financés par le Fonds de réserve de la gestion de déchets.

10.4 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Comité du circuit patrimoniale soit autorisé à utiliser le logo de la Cité de Clarence-Rockland sur leurs publications.

10.5 QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Guy Desjardins, maire, ou Jean-Marc Lalonde, conseiller, ou Michel Levert, conseiller, en l'absence du maire et Helen Collier, Directrice générale, ou Robert Kehoe, Directeur de la planification financière et du développement économique, soit autorisé à signer les chèques et autres documents financiers de la Corporation de la Cité de Clarence-Rockland.

11. Rapports des Comités/Services

11.1 Prolongement de l'égout pluvial Rodrigue

RÉSOLUTION 2017-53

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil adopte le règlement no. 2017-29, pour autoriser l'exécution d'un contrat à Excavation STP et Construction Inc. pour le projet de l'égout pluviale Rodrigue, et

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le Conseil approuve une entente de partage des coûts tel que détaillé dans le Rapport No. INF2017-014; et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QUE la portion de la Cité pour ce projet soit augmenté de 45 000 \$ et financés par l'allocation de taxes sur l'essence.

ADOPTÉE

12. Règlements municipaux

RÉSOLUTION 2017-54

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Mario Zanth

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les règlements municipaux suivants soient adoptés :

12.1. 2017-23, pour retirer le symbole d'aménagement différé – LODA Development

12.2. 2017-28, pour nommer M. Charles Berlinguette à titre de conseiller du quartier 4

ADOPTÉE

13. Règlement de confirmation

RÉSOLUTION 2017-55

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Carl Grimard

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement no. 2017-31, étant un règlement de confirmation pour la réunion régulière du 6 mars, 2017, soit adopté.

ADOPTÉE

14. Ajournement

Le maire Desjardins lève l'assemblée à 19h36.

Guy Desjardins, Maire

Monique Ouellet, Greffière

